



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.1, B2.3 et B2.4

**N° de demande :** 2007-2340  
**Catégorie :** Catégorie B, sous-catégories B2.1 (Modifications des caractéristiques chimiques du produit ou nouvelles caractéristiques chimiques – Garantie), B2.3 (Modifications des caractéristiques chimiques du produit ou nouvelles caractéristiques chimiques – Nature des produits de formulation) et B2.4 (Modifications des caractéristiques chimiques du produit ou nouvelles caractéristiques chimiques – Proportion des produits de formulation)  
**Produit :** Micropel A285  
**N° d'homologation :** 28330  
**Matière(s) active(s) (m.a.) :** Iodocarbe (IPB)  
**N° de document de l'ARLA :** 1786390

### But de la demande

Micropel LLC a présenté une demande d'homologation d'un nouveau fongicide préservateur des matériaux, qui contient la matière active de qualité technique (MAQT) carbamate de butyle 3-iodo-2-propynyl (iodocarbe), aux fins d'utilisation dans les pellicules de PVC (poly[chlorure de vinyle] extrudé utilisées dans la fabrication de matériaux et de joints d'étanchéité.

### Évaluation des propriétés chimiques

Micropel A285 est préparé sous la forme d'une solution contenant du carbamate de butyle 3-iodo-2-propynyl à une concentration minimale de 15 % p/p. Cette préparation commerciale a une masse volumique située entre 1,04 et 1,06 g/cm<sup>3</sup> et un pH de 6,05. Les exigences en matière de données sur la chimie de Micropel A285 sont remplies.

### Évaluation sanitaire

Chez le rat, la toxicité de Micropel A285 est faible par voie orale ( $DL_{50} > 5\ 000$  mg/kg p.c.), par voie cutanée ( $DL_{50} > 5\ 000$  mg/kg p.c.) et par inhalation ( $CL_{50} > 2,07$  mg/L). Chez le lapin, le produit cause une irritation oculaire légère et une irritation cutanée très légère. Chez le cobaye, il est considéré comme un sensibilisant cutané.

Micropel A285 a fait l'objet d'une évaluation sanitaire. Selon les résultats de cette évaluation, le produit ne devrait entraîner aucune augmentation de l'exposition professionnelle (personnes qui manipulent le produit) ou occasionnelle par rapport à celle associée aux autres produits actuellement homologués qui contiennent la matière active iodocarbe.

### **Évaluation environnementale**

L'utilisation de Micropel A285 (MAQT : 15,5 % de butyle 3-iodo-2-propynyl) comme agent de préservation des matériaux (fongicide) dans les pellicules de PVC extrudé utilisées dans la fabrication de matériaux et de joints d'étanchéité ne devrait soulever aucun risque additionnel pour l'environnement.

### **Évaluation de la valeur**

Des données sur l'efficacité ont été soumises en appui à l'homologation de Micropel A285 en tant que préservateur des matériaux. La matière active, l'iodocarbe, est utilisée à une concentration de 15,5 % pour protéger les pellicules de PVC extrudé utilisées dans la fabrication de matériaux et de joints d'étanchéité. Cette utilisation est jugée acceptable à la lumière de l'examen des données et des justifications fournies.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé son évaluation des données fournies et estime qu'elles sont adéquates pour appuyer l'homologation de Micropel A285.

## Références

N° de  
document  
de l'ARLA      Titre

### Évaluation des propriétés chimiques

1013197      2004, Physical and Chemical Characteristics of Troy Bionyl A285. Storage Stability and Corrosion Characteristics, 650-66, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI

1013209      Applicant s Name and Office Address, DACO: 3.1.1 CBI

1013211      Formulating Plant s Name and Address, DACO: 3.1.2 CBI

1013212      Trade Name, DACO: 3.1.3 CBI

1013213      Description of Starting Materials, DACO: 3.2.1 CBI

1013214      Description of Formulation Process, DACO: 3.2.2 CBI

1013215      Discussion of the Impurities of Toxicological Concern, DACO: 3.2.3 CBI

1013216      Specifications, DACO: 3.3 CBI

1013217      2001, A Method for Determining the Percentage of 3-iodo-2-propynyl butyl carbamate in Polyphase Bionyl A285, MRID: 461880-01, DACO: 3.4.1 CBI

1013218      2003, Physical and Chemical Characteristics of Troy Bionyl A285, 650-65, , DACO: 3.5.1,3.5.11,3.5.12,3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.5,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI

1065158      Specifications, DACO: 3.3 CBI

1603281      2008, Enforcement Analytical Method Addendum, DACO: 3.4.1

### Évaluation sanitaire

1013199      2003, Troy Bionyl A285 Acute Oral Toxicity Up and Down Procedure in Rats, 14144, DACO: 4.6.1

1013200      2003, Troy Bionyl A285 Acute Dermal Toxicity Study in Rats Limit Test, 14145, DACO: 4.6.2

1013201      2003, Troy Bionyl A285 Acute Inhalation Toxicity Test in Rats, 14146, DACO: 4.6.3

1013202      2003, Troy Bionyl A285 Primary Eye Irritation Study in Rabbits, 14147, DACO: 4.6.4

1013203      2003, Troy Bionyl A285 Primary Skin Irritation in Rabbits, 14148, DACO: 4.6.5

1013204      2003, Polyphase Bionyl A285 Dermal Sensitization Study in Guinea Pigs (Buehler Method), 13700, DACO: 4.6.6

### Évaluation de la valeur et de l'efficacité

1603282      Description of Pest Problem

1603285      Efficacy, Laboratory Report Addendum

1603283      Non-Safety Adverse Effects

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.